

**COMMUNE DE BOMPAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mille vingt-trois et le cinq avril,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-Francis FRANCHET, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME

Mme Marina PICORNELL ayant donné procuration à M. Didier MALE

M. Jean-Pierre SERRIE ayant donné procuration à Mme VIEGAS Marie-Josée

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

**Objet : 2023/02/12 : Plans de financement de divers projets d’investissement – Aménagement d’une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)**

Considérant le plan de financement de l’action présentée au Conseil Municipal ci-dessous ;

**Action : Aménagement d’une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) dans un local en friche**

PLAN DE FINANCEMENT				
Poste de dépense	Montant en € HT	Financement	Montant en €	Taux
Maîtrise d’œuvre, BET fluide et économiste	34 000	FEDER		
Coordinateur SPS	1 500	FSE		
Menuiserie extérieure / serrurerie	20 000	Europe		
Isolation / cloisons / Faux Plafonds	75 000	Département	39 250	10%
Revêtement sol / Faïence	27 000	Conseil Régional	78 500	20%
Menuiserie intérieure - portes bois intérieures	17 000	Etat DETR - DSIL	196 250	50%
Chauffage / Climatisation	35 000	Emprunts		
Plomberie / sanitaire	45 000	Autofinancement	78 500	20%
Electricité	50 000			
Peinture	23 000			
Fourniture de mobilier	30 000			
Amenagement extérieur	35 000			
<b>TOTAL</b>	<b>392 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>392 500</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D’APPROUVER** les plans de financement des dossiers déposés pour subvention auprès des financeurs Etat, le cadre de la DSIL ou DETR, Région Occitanie et Département, tel que décrit ci-dessus ;
- **D’AUTORISER** le Maire ou l’Elu délégué à signer la présente convention et tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 11 avril 2023



Le Maire,

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE ..... 14 AVR. 2023